Affaires de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **80 (1929)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société forestière suisse à Liestal, les 25 et 26 août 1929.

Séance administrative du dimanche 25 août.

Cette première séance de la réunion de la Société forestière suisse eut lieu, dès 16 h., dans la salle du Landrat; elle réunit environ 130 participants.

1. Le président du comité local, M. *J. Frei,* Conseiller d'Etat, ouvre la séance en souhaitant une cordiale bienvenue aux participants.

2. Sont désignés comme secrétaires :

MM. *P. Gugelmann,* adjoint forestier, au Sihlwald (Zurich),
A. Mathey-Doret, assistant à l'école forestière de Zurich,

et comme scrutateurs :

MM. *E. Hitz,* inspecteur des forêts, à Schaffhouse,
H. Schwarz, adjoint de l'inspecteur cantonal des forêts, à Soleure.

3. M. *Graf,* président du comité permanent, donne lecture de son rapport annuel qui est vivement applaudi et adopté sans discussion.

Le président, après avoir remercié cordialement M. Graf, félicite la Société forestière suisse de sa publication, « Unser Wald ». Il adresse des paroles de reconnaissance aux initiateurs et auteurs de ce beau tract pour la jeunesse. Il est heureux de pouvoir assurer que son accueil fut très chaleureux dans les milieux scolaires.

4. M. *Furrer,* caissier, présente les comptes 1928/29, dont un résumé sera publié dans nos périodiques. Il recommande l'utilisation des organes de la société pour des insertions, celles-ci pouvant être la source de recettes importantes. Il engage ensuite les jeunes sociétaires à s'assurer auprès de la Compagnie générale d'assurances sur la vie humaine, à Zurich, notre société étant au bénéfice d'un contrat conclu avec cette compagnie.

5. MM. *Knobel* et *Aubert,* vérificateurs, confirment l'exactitude parfaite des comptes. Sur leur proposition, l'assemblée adopte les comptes, en donne décharge au caissier et le remercie pour les services rendus.

6. M. *Darbellay,* membre du comité permanent, donne un aperçu des travaux préparatoires concernant la publication de l'édition française d'« Unser Wald ».

Des démarches auprès de représentants de l'enseignement et de la publicité ont permis de créer un *comité administratif* qui est composé comme suit :

MM. *Darbellay,* inspecteur forestier à Fribourg, comme délégué du comité permanent, président;
Duplain, publiciste, à Pompaples;

Savary, chef de service au Département de l'instruction publique, à Lausanne;

Visinand, inspecteur scolaire, à Aclens;

Barbey, expert forestier, à Montcherand sur Orbe, secrétaire.

Des littérateurs ont été choisis pour collaborer à la mise sur pied de ce tract.

D'autre part, un *comité technique,* présidé par le délégué du comité, sera chargé d'une partie de la rédaction. Il comprend, en outre :

MM. *H. Biolley,* ancien inspecteur cantonal des forêts, à Couvet;
A. Barbey, expert forestier, à Montcherand sur Orbe, et
A. Pillichody, inspecteur forestier, au Brassus.

Ont été appelés à collaborer à la partie technique de l'ouvrage : MM. *Petitmermet,* inspecteur général à Berne; *Gut,* ingénieur forestier à Soleure et *Droz,* à Château-d'Oex.

Comme illustrations sont prévues : une seule planche en couleur, ainsi qu'une série de 24 phototypies dont plusieurs tirées de l'édition allemande.

La publication aura lieu, sauf imprévu, à Pâques 1930. Quant au côté financier de cette publication, le comité permanent soumet à l'assemblée les propositions suivantes :

a) conformément à l'article 4 de la décision prise à l'assemblée générale de 1927, concernant la publication de ce tract de propagande, l'assemblée générale de 1929 à Liestal ratifie la publication d'une édition française indépendante;

b) pour en couvrir les frais, il est alloué un crédit maximum de 8000 fr., au compte du fonds de publicité. Les droits d'auteur revenant par la suite à la Société forestière suisse seront restitués à ce fonds.

M. Darbellay remercie chaleureusement notre société pour l'allocation du crédit et pour la sympathie qu'elle vient de témoigner à la cause forestière en Suisse française, par son vote unanime. C'est là un acte de générosité propre à resserrer plus intimement encore les liens qui unissent entre eux les éléments de langues différentes dans notre société.

7. *Le budget 1929/30,* prévoyant un excédent de dépenses de 1500 fr., est adopté à l'unanimité.

8. M. *Weber,* président de la commission spéciale pour l'étude de normes touchant les expropriations forestières, oriente sur l'activité de celle-ci. L'exposé du rapporteur n'est, à son grand regret, qu'un rapport provisoire.

La commission, nommée en 1928 par le comité permanent, a tenu

séance à Zurich et décidé d'étudier la détermination de la valeur du sol et aussi celle de la valeur des peuplements.

Les différents côtés du problème ont été envisagés, à savoir : le taux forestier, les inconvénients, la détermination de la valeur en fonds et superficie. La dernière de ces études a subi un retard dû à la maladie du rapporteur en cause. Ce retard est sans doute fâcheux, mais il permettra de tenir compte des dispositions de la loi fédérale sur les expropriations qui n'est pas encore au point.

Cet exposé est admis sans discussion.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19,15 h.

Assemblée générale du lundi 26 août.

1. L'assemblée, forte de 170 participants, se réunit, dès 7,15 h., dans la grande salle de l'hôtel de l'Ange, à Liestal. Le président, M. *Frei,* ouvre la séance par l'exposé des conditions forestières de Bâle-Campagne. Son beau discours fut écouté avec le plus vif intérêt et fort applaudi.

2. Lecture est donnée des excuses des sociétaires suivants, empêchés d'assister à l'assemblée générale : MM. *Pilet-Golaz,* conseiller fédéral; *Renaud* et *Huonder,* conseillers d'Etat; *Krutina* et *Schlechs,* conservateurs forestiers, Dr *H. Biolley; E. Muret; Hagger;* Dr *Fankhauser* et *Petitmermet.*

3. On entend ensuite une conférence de M. le professeur *Knuchel,* à Zurich, sur l'« influence de l'époque des coupes sur le retrait du bois », étude faisant partie des recherches de grande envergure, entreprises en collaboration avec M. le professeur Gäumann et qui sera publiée comme supplément de la « Zeitschrift ».

Cette conférence si intéressante retient également l'attention de l'assemblée qui en remercie le conférencier par ses applaudissements. Elle ne provoqua pas de discussion.

4. *Lieu de réunion en 1930.* Le comité permanent propose Lucerne, proposition qui rencontre l'assentiment général. On acclame ensuite le prochain comité local qui comprendra M. *Frey,* conseiller d'Etat, comme président et M. *Knüsel,* inspecteur cantonal des forêts, comme vice-président.

5. Après une brève suspension de séance, on admet par acclamation les *nouveaux membres suivants :*

MM. *J. Frei,* conseiller d'Etat, à Binningen;
E. Stalder, directeur, à Zofingue;
H. Sieber, directeur, à Attisholz;
J. Francey, inspecteur forestier, à Nyon;
C. Brodbeck, ingénieur forestier, à Liestal;
J. Barbey, ingénieur forestier, à Lausanne;
F. Schädelin, ingénieur forestier, à Faldum;

S. Ziegler, directeur, à Grellingen;
H. Frei, ingénieur forestier, à Zoug;
Strübin, conseiller communal, à Liestal;
Rieser, conseiller communal, à Liestal;
Dr *Zehnder,* président du conseil communal, à Reigoldswil;
E. Gräflin, secrétaire, à Frenkendorf.

Il est décidé que, conformément aux statuts, la réception de corporations en qualité de sociétaires est admissible; suivant l'interprétation du comité permanent, celles-ci ne disposent cependant que d'une seule voix dans les votations.

6. On entend ensuite une conférence de M. *Stöckle,* inspecteur cantonal des forêts, à Liestal, sur la « conversion des taillis sous futaie dans le canton de Bâle-Campagne; résultats acquis et considérations sur la suite de l'opération ».

Cette intéressante conférence sera publiée à la « Zeitschrift ».

La discussion est largement utilisée.

M. *Müller,* à Bâle, le prédécesseur de M. Stöckle, relate que, décidément, le problème qui vient d'être exposé doit revêtir une importance considérable, puisque, pour la troisième fois, l'assemblée annuelle de notre société s'en occupe. Il félicite le conférencier et constate avec plaisir que les opérations prévues concordent, en principe, avec le traitement qu'il avait préconisé dans son exposé à l'assemblée de 1902. Quant à la mise en pratique de la méthode du contrôle, M. Müller doute sérieusement qu'un personnel aussi peu nombreux que celui du demi-canton soit en mesure de s'acquitter de pareille tâche.

M. *F. Comte* demande quelques renseignements au point de vue géologique, tandis que M. *Marti* s'intéresse aux résultats obtenus dans la culture du robinier.

M. *Stöckle* répond longuement aux questions posées.

M. *Ph. Flury* aimerait voir le mélèze plus fortement représenté, les conditions climatériques et géologiques de la région paraissant convenir très bien à cette essence.

Le temps étant très limité, M. le président clôt la discussion qui pourra être reprise en forêt, le jour suivant. Il ne peut cependant s'empêcher de faire remarquer à M. Müller que les prévisions du service cantonal des forêts, quant aux aménagements futurs, sont réalisables grâce à la collaboration de deux jeunes ingénieurs forestiers, chargés de l'élaboration de plans d'aménagement.

7. *Nomination du comité permanent* et des *reviseurs des comptes* pour l'exercice 1930/32. L'assemblée apprend avec un vif regret la démission de MM. *Ammon* et *Pometta* comme membres du comité. Les autres membres acceptant une réélection éventuelle sont confirmés dans leurs fonctions par acclamation.

On procède à la votation au scrutin secret, mode de vote recommandé par M. *Weber* et adopté à la grande majorité de l'assemblée.

Les nouveaux élus sont : MM. *Knobel,* inspecteur forestier cantonal, à Schwyz, et *Conrad,* inspecteur forestier communal à Berthoud.

La réélection de M. *Graf* comme président du comité est vivement acclamée, mais la joie de l'assemblée est quelque peu atténuée lorsqu'elle apprend que la « rosette présidentielle » sera à disposition lors de la prochaine nomination du comité.

M. Knobel est remplacé comme vérificateur des comptes par M. *A. Brunnhofer,* inspecteur forestier à Aarau, tandis que M. *F. Aubert* est confirmé dans ses fonctions.

8. *Sujet au concours.* Le jury chargé de l'examen des travaux reçus avait à sa tête le président de la Société forestière suisse. En cette qualité, M. Graf fait la critique des travaux présentés, dont quatre rédigés en allemand et trois en français. Il propose l'attribution des prix suivants :

1.	« Nehmet Holz vom Fichtenstamme »	3000 fr.
2.	« Droit au but »	1800 »
3.	« Sylvicole »	800 »
4.	« Ster »	700 »
5.	« Papierstoff »	300 »
6.	« Aide-toi, le ciel t'aidera »	300 »
7.	« Es gibt kein Zufall, alles ist nach bestimmten Gesichtspunkten aufgebaut »	100 »
	Total	7000 fr.

Le président ouvre les enveloppes et les noms des lauréats sont proclamés. Ce sont :

1. *B. Bavier,* directeur de l'Office forestier central, à Soleure;
2. *A. Barbey,* expert forestier, à Montcherand sur Orbe;
3. *C. Hadorn,* élève de l'école forestière, à Cortébert;
4. *P. Helbling,* inspecteur forestier communal, à Rapperswil;
5. *E. Tatarinoff,* ingénieur forestier, à Soleure;
6. *H. Staeger,* garde forestier, à Valangin (Ct. de Neuchâtel);
7. *J. Joos,* ingénieur forestier, à Coire.

9. *Divers.* M. *Weber* exprime son grand regret de voir deux membres du comité abandonner le poste qu'ils ont occupé avec tant de succès et de dévouement. Au nom de la société, il remercie MM. *Ammon* et *Pometta* de la belle activité qu'il n'ont cessé de déployer en faveur de notre société.

M. *Ammon* remercie en adressant des paroles de reconnaissance à notre société pour la confiance et l'indulgence que celle-ci lui a toujours témoignées et qui ont grandement facilité sa tâche.

La séance est levée à midi.

Berne, le 12 septembre 1929.

Le secrétaire : *Alfr. Mathey-Doret.*

Comptes de 1928/29 et budget 1929/30

Recettes	Budget 1928/29 Fr.	Comptes 1928/29 Fr.	Budget 1929/30 Fr.	Dépenses	Budget 1928/29 Fr.	Comptes 1928/29 Fr.	Budget 1929/30 Fr.
A. Société forestière							
1° Cotisations des sociét.	4.500, —	4.793, 99	4.700, —	1° Comité permanent et commissions	1.300,	1.346, 75	1.400, —
2° Subventions:				2° Administration et imprimés	300, —	341, 40	300, —
a) de la Confédération	6.000, —	6.000, —	6.000, —	3° Périodiques:			
b) de la Société vaudoise	200, —	200, —	200, —	*a)* Edition allemande.	12.200, —	12.820, 90	12.800, —
3° Journaux:				*b)* „ française .	8.400, —	8.671, 75	8.600, —
a) Abonnements à la „Zeitschrift“. . .	6.100, —	6.035, 83	6.100, —	*c)* Suppléments . .	100, —	429, 90	400, —
b) Abonnements au „Journal“	2.900, —	3.235, 11	3.000, —	4° Travaux mis au concours	—	—	—
c) Insertions	1.000, —	788, 35	800, —	5° Divers	400, —	331, 05	500, —
d) Part de la Station de recherches forestières, de la Station de météorologie (250) et de l'Ecole polytechnique (200) . . .	1.200, —	1.132, 50	1.100, —	6° Excédent des recettes	—	—	—
e) Suppléments . . .	200, —	76, —	100, —				
4° Provision sur assurances	300, —	153, 75	200, —				
5° Intérêts et divers . .	300, —	347, 61	300, —				
6° Excédent des dépenses	—	1.178, 61	1.500, —				
Total des recettes	22.700, —	23.941, 75	24.000, —	*Total des dépenses*	22.700, —	23.941, 75	24.000, —

Recettes	Budget 1928/29 Fr.	Comptes 1928/29 Fr.	Budget 1929/30 Fr.	Dépenses	Budget 1928/29 Fr.	Comptes 1928/29 Fr.	Budget 1929/30 Fr.
B. Fonds pour publications.							
1° Subventions des cantons	2.700, —	3.519, 95	3.100, —	1° „Suisse forestière“:			
2° Vente de la „Suisse forestière“:				*a)* Edition allemande .	100, —	16, —	100, —
a) Edition allemande .	400, —	211, 05	200, —	*b)* Edition française .	100, —	17, 60	100, —
b) Edition française .	300, —	200, —	200, —	2° „Notre forêt“: Impression et honoraires:			
3° Vente de „Notre forêt“:							
a) Edition allemande .	1.000, —	2.596, 75	1.300, —	*a)* Edition allemande .	9.000, —	10.342, 90	700, —
b) Edition française .	—	—	—	*b)* Edition française .	—	—	8.000, —
4° Intérêts	300, —	256, 25	200, —	3° Divers	—	111, 05	100, —
5° Excédent des dépenses	4.500, —	3.703, 55	4.000, —	4° Excédent des recettes	—	—	—
Total des recettes	9.200, —	10 487, 55	9.000, —	*Total des dépenses*	9.200, —	10.487, 55	9.000, —
C. Fonds pour voyages d'étude de la Société forestière suisse. (Fonds Morsier.)							
Intérêts	700, —	682, 95	700, —	1° Subsides et frais divers	700, —	466, 40	700, —
				2° Excédent des recettes	—	216, 55	—
Total des recettes	700, —	682, 95	700, —	*Total des dépenses*	700, —	682, 95	700, —

Bilan au 1er juillet 1929.

A. Société forestière.

	Fr.
Solde au 1er juillet 1928	9.826, 32
Excédent des dépenses 1928/29	1.178, 61
Solde au 1er juillet 1929	8.647, 71

Dont: 5.000, — fr. 1 obligation de la Kantonalbank de Soleure.
3.466, — „ en compte-courant à la Kantonalbank de Soleure.
181, 71 „ au compte de chèques V*a*/1079, à Soleure.
8.647, 71 fr.

B. Fonds pour publications.

Solde au 1er juillet 1928	10.138, —
Excédent des dépenses 1928/29	3.703, 55
Solde au 1er juillet 1929	6.434, 45

Dont: 5.980, 20 fr. au carnet de caisse d'épargne N° 167 164, de la Caisse d'épargne cantonale, à Soleure.
454, 25 „ au compte de chèques V*a*/1079, à Soleure.
6.434, 45 fr.

C. Fonds pour voyages d'étude de la Société forestière suisse.

(Fonds Morsier.)

Solde au 1er juillet 1928	13.096, 60
Excédent des recettes 1928/29	216, 55
Solde au 1er juillet 1929	13.313, 15

Dont: 13.000, — fr. en titres déposés à la Kantonalbank, à Soleure.
313, 15 „ carnet N° 167 165 de la Caisse d'épargne cantonale, à Soleure.
13.313, 15 fr.

Soleure, juillet 1929. Pour la Société forestière suisse:
Le caissier: *Furrer,* inspecteur forestier cantonal.

COMMUNICATIONS.

Fin d'un épicéa à verrues de grandes dimensions.

Grâce à l'amabilité de l'inspecteur forestier *M. Moreillon,* à Montcherand sur Orbe, nous avons appris que le fameux épicéa à verrues *(Picea excelsa, lusus tuberculata* Sch.) de la forêt des *Etroits,* près de Ste-Croix, dans le canton de Vaud, a séché dans le courant de cet été. Il a dû être abattu en octobre dernier.

Ce spécimen, croissant en pleine forêt, à 1084 m d'altitude, était le plus gros représentant connu en Suisse de cette variété de l'épicéa commun. Celle-ci est caractérisée par l'apparition, sur la tige, de protubérances corticales en forme de verrues pouvant atteindre une épaisseur qui va jusqu'à 10 cm. Dans le catalogue des « Beaux arbres du canton de Vaud », publié par la Société vaudoise des forestiers,[1] il est décrit comme suit :

[1] 2e édition, volume I, page 46.